

Agent logistique



Public visé

Nouveaux(velles) recruté(e)s en alternance, demandeur(euse)s d'emploi, intérimaires, salarié(e)s en poste



Modalités

Avec ou sans formation



Intervenant

Évaluateur certifié OF habilité



Éligible au CPF



Tarif

Forfait 1 350 € HT

si positionnement en distanciel

Forfait 1 550 € HT

si positionnement en présentiel

Hors formation

& frais de déplacement



L'agent logistique évolue dans des environnements divers selon la structure de l'organisation qui l'emploie (plateformes de distribution ; service logistique de l'entreprise ; prestataires...) et en fonction des caractéristiques des produits qu'il (elle) manipule (alimentaires, pharmaceutiques, pièces de production...). D'après l'organisation, il (elle) peut être affecté(e) en entrepôt ; au magasin ou directement dans l'entreprise en faisant toujours preuve de polyvalence (réception et/ou expédition de marchandises ; préparations de commande ; approvisionnement de lignes...).

Il (elle) est amené(e) à utiliser des équipements et appareils de manutention mis à sa disposition (engin, transpalette, chariot, transstockeur, filoguidage, AGV...). Dans ce cadre, un ou plusieurs Certificat(s) d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES) conditionné(s) par une aptitude médicale à renouveler périodiquement peut (peuvent) être requis.

L'agent logistique exerce son activité en magasin, chez les distributeurs, en entrepôt ou sur un quai, seul ou en équipe. L'activité comporte parfois la manipulation de charges ou de matières dangereuses ou encore l'utilisation de matériels de manutention.

Référentiel d'activités

- La réception ou l'expédition de produits
- La préparation, le groupage ou dégroupage de produits
- Le transfert de produits
- La tenue des stocks



Contact :
cqp@unidis.fr



Agent logistique



1 Assurer la réception / expédition physique de produits

Les produits sont réceptionnés ou expédiés conformément aux procédures en vigueur, documents de référence et délais.

La réception et l'expédition des produits sont réalisées à partir :

- ▶ des informations de transport, de livraison ou d'expédition mises à disposition
- ▶ des produits conditionnés
- ▶ des moyens de manutentions fournis
- ▶ des consignes de sécurité et avec les Equipements de Protection Individuelle (EPI)
- ▶ des moyens et les Equipements de Protection Individuelle (EPI) mis à disposition

2 Contrôler la conformité des produits à livrer/à expédier

La conformité des produits en termes de références, quantité et qualité est assurée.

Les produits sont contrôlés à partir :

- ▶ des informations validées et avec des produits conditionnés
- ▶ des instructions de contrôle établies et procédures réglementaires de réserve/refus ou surplus/manquant
- ▶ des moyens et les Equipements de Protection Individuelle (EPI) mis à disposition

3 Effectuer les entrées/sorties d'informations internes ou externes

L'agent logistique enregistre l'ensemble des opérations de mouvement de produits dans l'outil de gestion informatisée des stocks.

L'enregistrement des opérations est effectué à partir :

- ▶ des produits validés conformes ou non-conformes
- ▶ des documents et/ou outils de gestion informatisée des stocks
- ▶ des procédures réglementaires en vigueur

4 Prélever des produits à partir des informations reçues

L'agent logistique prélève les produits suivant l'instruction donnée, au bon emplacement, selon les bonnes références, en quantité, sans détérioration, avec le moyen adapté à l'opération et dans le respect des délais impartis.

Le prélèvement des produits est réalisé à partir :

- ▶ d'un plan de circulation et/ou plan de stockage du site
- ▶ d'un élément de préparation (manuel ou numérique) et d'un moyen de manutention
- ▶ des règles et instructions de l'entreprise
- ▶ des Equipements de Protection Individuelle (EPI) mis à disposition

5 Manipuler des produits conditionnés

L'agent logistique conditionne les produits prélevés puis les dépose vers la zone dédiée conformément aux instructions.

Les opérations de groupage / dégroupage et conditionnement de produits sont réalisées à partir :

- ▶ des supports ou contenants (palettes, cartons, caisses, rouleaux, flacons...) et fournitures (pictogramme, emballage/calage, film...) mis à disposition
- ▶ d'au moins un moyen de manutention et/ou de conditionnement
- ▶ des instructions et procédures de contrôle établies
- ▶ des Equipements de Protection Individuelle (EPI) mis à disposition

6 Identifier et vérifier tous les éléments nécessaires à l'activité

L'agent logistique assure la conformité de tous les moyens (équipements supplémentaires, matériels, fournitures...), paramètres de fonctionnement, dispositifs de sécurité, nécessaires à l'activité.

L'agent logistique vérifie les éléments à partir :

- ▶ d'un poste de travail dédié à une activité logistique (réception, mise en stock, préparation, approvisionnements, expédition...)
- ▶ d'instructions précises (documents de travail, procédures, modes opératoires...)
- ▶ des moyens mis à disposition

7 Déplacer les produits conformément aux instructions

L'agent logistique déplace les produits :

- ▶ sur un poste de travail dédié à une activité (réception, préparation, mise en stock, expédition...)
- ▶ avec un moyen de transport de charges
- ▶ à partir d'instructions précises (documents de travail, procédures, modes opératoire...)
- ▶ limité au champ de responsabilité
- ▶ les moyens et les Equipements de Protection Individuelle (EPI) sont mis à disposition

8 Assurer la mise en stock

L'agent logistique affecte les produits contrôlés conformes dans l'emplacement prévu suivant les conditions de stockage données.

La mise en stock est effectuée à partir :

- ▶ des produits validés conformes
- ▶ des documents et/ou outils de gestion informatisée des stocks
- ▶ des procédures réglementaires en vigueur
- ▶ des moyens et les Equipements de Protection Individuelle (EPI) mis à disposition

9 Effectuer un inventaire

L'agent logistique s'assure de la conformité des informations de stockage annoncées par rapport au stock réel d'une zone définie.

L'inventaire est réalisé à partir :

- ▶ d'une procédure ou d'un programme d'exécution de l'inventaire (date, horaires, périodicité) et d'un plan de circulation et/ou plan de stockage du site
- ▶ des moyens de traçabilité utilisés dans l'entreprise pour le relevé des quantités
- ▶ des Equipements de Protection Individuelle (EPI) mis à disposition

10 Mettre à jour les informations de mouvements des stocks

L'agent logistique enregistre les opérations de mouvement des stocks et vérifie la concordance entre les stocks enregistrés et le stock réel.

La mise à jour des informations des stocks est réalisée à partir :

- ▶ des produits stockés validés conformes ou non-conformes
- ▶ des documents et/ou outil de gestion informatisée des stocks
- ▶ des procédures réglementaires en vigueur